

Lausanne, le 6 mars 2023

MAISON
DU PEUPLE

Soutenez la Maison du peuple ! Souscrivez des parts sociales !

A nos amies et amis,

La Maison du peuple est gérée par la coopérative du Cercle ouvrier lausannois (COL). Créée en 1916, celle-ci a été fondée pour offrir aux organisations ouvrières un lieu de réunion et de culture à Lausanne. Plus d'un siècle plus tard, le Cercle ouvrier lausannois est resté fidèle à sa vocation : la Maison du peuple est un lieu d'échange au cœur de la ville. En plus de logements, de bureaux et de commerces, la Maison du peuple abrite un restaurant, un bar, ainsi que des salles à disposition du monde associatif, syndical et politique. Leur fréquentation est en hausse constante, près de 1000 événements par année sont organisés dans nos locaux.

Depuis 2018, la Maison du peuple a entamé d'importants travaux de rénovation afin de pouvoir assurer la pérennité de sa mission, soit la mise à disposition d'un lieu favorisant les rencontres et les échanges par l'exploitation de salles de réunion. Avec un investissement de plus de 9 millions, des locaux sous utilisés ont été transformés pour accueillir des espaces d'enseignement pour la Haute école de musique (HEMU) et les salles et locaux communs ont été rénovés et mis aux normes actuelles. En parallèle, une refonte des locaux administratifs a permis d'accueillir plusieurs nouvelles associations locataires. Globalement, la situation de la société coopérative s'est améliorée et la mission fondamentale de mise à disposition de locaux associatifs est pérennisée. Du point de vue financier, les comptes sont équilibrés et un bénéfice d'exploitation conclut chaque exercice. Il permet de financer une partie des travaux nécessaires.

Néanmoins, l'assainissement de notre immeuble doit être poursuivi afin d'assurer la pérennité de nos activités. C'est l'objet du projet « Étape 3 light ». Il est appelé « light » parce que nous avons dû constater qu'il n'existait pas de projet financièrement viable pour rénover l'ancien cinéma. Cette partie a donc été écartée, pour l'instant, de nos réflexions. Ceci dit, nous accueillons des événements occasionnels dans cet espace. **Les éléments principaux de cette nouvelle étape sont la transformation de surfaces en deux nouvelles salles de réunion, un assainissement partiel des installations sanitaires, la réfection du toit nord et l'installation de panneaux solaires. Vous trouverez dans ce dossier une présentation détaillée du projet.**

Le financement de ce projet ne peut pas se faire sans votre soutien car nous devons augmenter nos fonds propres ! Vous pouvez le concrétiser en acquérant des parts sociales ! En adhérant au Cercle ouvrier lausannois, vous devenez coopérateur, **soutenez la Maison du peuple** et profitez de nombreux avantages. En effet, les parts sociales donnent droit à un rabais sur les locations, sont rémunérées annuellement et remboursables selon les modalités statutaires. Le sociétariat est aussi bien ouvert à des individus qu'à des associations ou des entreprises. Vous trouverez dans cet envoi un formulaire à compléter.

Concernant le nom des deux nouvelles salles, le Conseil d'administration a pris le parti de lancer un large appel à propositions. Une seule condition : proposer le nom de femmes qui s'inscrivent dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Nous profitons de ce courrier pour vous inviter à **une présentation du projet le mercredi 29 mars à 19h.**

En restant à votre disposition pour des questions et en nous réjouissant d'avance de votre confiance, nous vous adressons, chères amies et chers amis, nos cordiales salutations.

Julien Eggenberger, président du Conseil d'administration du COL